

Monsieur le président du Parlement moldave,
Madame la présidente de la Section moldave,
Monsieur le secrétaire général parlementaire,
Monsieur le Chargé de mission,
Mesdames et messieurs les présidents de section,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est pour moi un grand plaisir que de prendre part à ma première Assemblée régionale Europe et que de me retrouver ici, en Moldavie, une autre première pour moi!

Avant toute chose, j'aimerais remercier le Président du Parlement, monsieur Igor Corman, ainsi que la Section moldave et sa présidente, madame Ana Gutu, pour leur chaleureux accueil et pour l'occasion qu'ils nous donnent de venir découvrir leur pays et sa vision de la Francophonie. Je remercie également le Chargé de mission Europe, monsieur Jean-Paul Wahl, pour l'excellent programme qu'il a mis sur pied avec son équipe et le parlement moldave, et finalement, j'aimerais saluer et remercier mon ami Pascal Terrasse, secrétaire général parlementaire de l'APF, pour son dynamisme, son sens de la démocratie et toute l'énergie qu'il met au service de notre chère et grande Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Je vous mentirais si je disais que je connais bien la Moldavie. En me préparant pour cette importante réunion, j'ai découvert que la Francophonie et le français sont bien présents dans ce petit pays à l'histoire mouvementée.

Membre associé de l'APF et État membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1996, la Francophonie prend sa place en Moldavie et la Moldavie prend sa place dans la Francophonie. Par exemple, la Moldavie compte sur son territoire une antenne de l'Agence universitaire de la Francophonie ici même à Chisinau. L'AUF fait ici de grands efforts pour que les jeunes moldaves qui apprennent le français – et on me dit qu'ils sont nombreux – réussissent à se trouver du travail en Moldavie et ainsi donner une véritable présence à la Francophonie.

La mairie de Chisinau est également membre depuis 1996 de l'Association internationale des maires francophones, avec des projets d'importance comme la Maison des savoirs.

La Francophonie en Moldavie, c'est également la Francopolyphonie, ce grand colloque annuel organisé par l'Institut de Recherches philologiques et interculturelles de l'Université Libre Internationale de Moldova, et nous rencontrerons plusieurs intervenants de ce colloque au cours des prochains jours.

La Francophonie et la Moldavie, comme on vient de le voir, ont donc des liens profonds, des liens multiples. Le programme de cette semaine nous en fera, j'en suis sûre, la démonstration, et je me réjouis à l'idée d'entendre parler et de discuter du français comme pierre angulaire du dialogue interculturel, ici en Moldavie et dans la région.

Chers amis, permettez-moi de m'écarter un peu des travaux de cette Régionale Europe, de profiter de ma présence ici parmi vous et de vous entretenir de ma vision pour mon mandat à titre de présidente de l'APF.

Vous le savez tous, les relations de l'APF avec l'Organisation internationale de la Francophonie sont à un moment charnière : notre haute estime et notre profond respect envers celui que j'ai rencontré la semaine dernière et que je me permets d'appeler notre ami, Son Excellence monsieur Abdou Diouf, ne font guère de doute et ne sont plus à prouver. Ce grand, cela dit sans jeu de mots, ce grand secrétaire général de la Francophonie terminera dans un an son 3^e mandat et laissera la place à un autre, qui sait, peut-être à une autre, avec qui l'APF aura à forger de nouveaux liens, plus forts et plus respectueux que jamais.

Car ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, l'article 2 de la Charte de la Francophonie stipule noir sur blanc que l'APF est l'assemblée consultative de la Francophonie. L'APF n'a pas voix délibérative, l'APF ne décide pas au nom de la Francophonie ni au nom de l'OIF, cela n'est pas notre rôle, et cela n'est pas le rôle que nous cherchons.

Nous savons que notre voix est consultative. C'est-à-dire qu'elle représente l'opinion de notre Assemblée sans qu'il y ait obligation légale de la part de l'OIF ou des chefs d'État et de gouvernement membres d'en tenir compte dans les décisions à prendre. Mais notre voix peut porter, notre voix doit porter. Elle porte les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone, peuples que nous, parlementaires, représentons.

Nous avons ce droit et cette responsabilité de faire respectueusement entendre à la Francophonie et à toutes ses institutions, incluant le Sommet et le secrétaire général, la voix des peuples de l'espace francophone, sans complaisance et sans complexe.

Notre nouveau secrétaire général parlementaire, monsieur Pascal Terrasse, a fait à ce sujet un très bon discours à Abidjan où il a fait ressortir que l'APF, « c'est le lieu des échanges et du dialogue », et que ce que l'APF « reconnaît et promeut, ce n'est pas la loi du plus fort mais la dignité de chacun et le respect qui lui est dû. » Pour y arriver, nous devons notamment revoir comment nous préparons notre Avis, l'Avis de l'APF, pour que celui-ci reflète le plus fidèlement possible l'opinion du plus grand nombre des membres de l'APF. C'est le rôle de notre assemblée plénière que de s'informer de la préparation et du suivi des décisions du Sommet, notamment en auditionnant et en questionnant le Secrétaire général de la Francophonie. C'est le rôle de notre assemblée plénière que de débattre des sujets traités par les institutions de la Francophonie et de ses instances et d'émettre, à titre consultatif, des avis et des recommandations.

À titre de présidente de l'APF, je crois fermement qu'il est primordial que la déclaration du Sommet de Kinshasa et le thème du Sommet de Dakar, à savoir « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », soient utilisés par nos commissions et nos réseaux comme base pour les rapports et les recommandations qu'ils suggéreront à notre plénière, en 2014. Ces recommandations seront alors vigoureusement débattues à Ottawa et, suite à leur adoption, formeront l'Avis de l'APF au Sommet de Dakar.

Je sais, cela s'écarte des manières de faire usuelles, mais cela permettra aussi de remettre le débat, à sa juste place, au centre du *modus operandi* de l'APF.

Mesdames et messieurs, chers amis, je vous ai esquissé aujourd'hui un programme ambitieux pour l'APF, il nous revient maintenant à tous de retrousser nos manches et de nous mettre au travail. C'est Antonine Maillet qui a dit : « La francophonie présente un visage aux multiples facettes, qu'elle soit haïtienne, québécoise, africaine, acadienne, qui sont les unes, les autres, toutes aussi essentielles que le sont chacune des notes de musique qui composent une symphonie. » Il ne tient maintenant qu'à nous de composer cette symphonie, il ne tient qu'à nous de relever ces défis!

Vive la Francophonie, Vive l'APF!